

COMMUNIQUÉ

Un guide pour développer les projets d'économie sociale et solidaire auprès des jeunes

JANVIER 2024

Éduquer à l'Économie Sociale et Solidaire [ESS] à l'École est un objectif partagé des structures de l'ESS, pour favoriser l'émanicipation des jeunes, agir pour l'égalité des chances dès le plus jeune âge, développer leur capacité d'initiative ou encore préparer le renouvellement des salariés, dirigeants et bénévoles des organisations de l'ESS.

Une convention nationale entre L'ESPER, le ministère de l'Éducation nationale et le secrétariat de l'ESS entérine cette finalité dès 2013, avec des objectifs et des actions afférents. Elle se décline en Bretagne dans le cadre de la [convention de coopération régionale](#) « Education à l'ESS en milieu scolaire », qui a été signée en décembre 2021 par l'Académie de Rennes, la Direction Régionale de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de Bretagne (DRAAF), le Conseil régional de Bretagne, L'ESPER et la Cress Bretagne.

De manière opérationnelle, la Cress Bretagne, en partenariat avec L'ESPER et les pôles de développement de l'ESS, accompagne des équipes éducatives à monter des projets d'éducation à l'ESS en classe. La Cress a souhaité valoriser les initiatives portées par des élèves ces dernières années sur le territoire breton.

Des entretiens avec les enseignant-e-s impliquées ont permis de mettre en exergue les projets, les étapes clés, les compétences et principes acquis pendant le montage de ces projets, à travers un **catalogue de projets inspirants à réaliser avec des élèves**.

Des projets duplicables et adaptés à différents niveaux

Destiné aux équipes éducatives en collège ou lycée désireuses d'expérimenter un projet d'économie sociale et solidaire, ce guide sous forme de catalogue doit permettre de faire essayer de nouvelles actions de découverte de l'ESS portées par les élèves. Les équipes éducatives pourront par exemple s'en inspirer lors de la Semaine de l'ESS à l'École à venir du 25 au 30 mars 2024 ou encore dans le cadre de « [Mon ESS à l'École](#) » dès la rentrée prochaine.

